

Organisme notifié n°0071

Notified body

CERTIFICAT D'ESSAI

TEST CERTIFICATE

N° LNE- 15649 rév. 2 du 01 Décembre 2014

Modifie le certificat 15649-1

- Délivré par** : Laboratoire national de métrologie et d'essais
Issued by
- En application** : EN 45501:1992/AC:1993, paragraphe 8.1 et 3.5.4. Guide(s) WELMEC 2.1 édition 4 et 2.5 édition 2.
In accordance with
EN 45501:1992/AC:1993, paragraph 8.1 et 3.5.4. WELMEC Guide(s)
- Délivré à** : ARPEGE MASTER K - 15 rue du Dauphiné Bat 6 CS40216
Issued to
FRANCE 69800 SAINT PRIEST
- Fabricant** : ARPEGE MASTER K 15 rue du Dauphiné - Bât. 6 - CS 40216 - FRA 69800 SAINT PRIEST
Manufacturer
- Concernant** : Un dispositif indicateur type IDe testé en tant que module d'un instrument de pesage à
In respect of
fonctionnement non automatique.
An indicator type IDe tested as a module of a non automatic weighing instrument.
- Caractéristiques** : Dispositif indicateur électronique approprié pour un instrument de pesage à fonctionnement non
Characteristics
automatique non destiné à la vente directe au public.
La fraction d'erreur pi est 0,5 pour la voie analogique et 0 pour la voie numérique.
Electronic indicator device suitable for a non automatic weighing instrument not intended for direct sales to the public. Error fraction pi is 0.5 for the analog channel and 0 for the digital channel.

Les principales caractéristiques et conditions d'approbation figurent dans l'annexe ci-jointe qui fait partie intégrante du certificat d'approbation et comprend 33 page(s). Tous les plans, schémas et notices sont déposés au Laboratoire national de métrologie et d'essais sous la référence de dossier DCF/22/P126670 -1.

The principal characteristics, approval conditions are set out in the appendix hereto, which forms part of the approval documents and consists of 33 page(s). All the plans, schematic diagrams and documentations are recorded by Laboratoire national de métrologie et d'essais under reference file DCF/22/P126670 -1.

Etabli le 27 Novembre 2014

Issued on November 27th, 2014

Pour le Directeur Général
On behalf of the General Director



LNE
Prérence DAGALLIER
Directrice Déléguée
Deputy Director

Ce certificat ne peut être cité dans un certificat d'approbation CE de type sans l'autorisation du demandeur cité ci-dessus.

This certificate cannot be quoted in an EC type approval without permission of the quoted above.

Laboratoire national de métrologie et d'essais

Établissement public à caractère industriel et commercial • Siège social : 1, rue Gaston Boissier - 75724 Paris Cedex 15 • Tél. : 01 40 43 37 00
Fax : 01 40 43 37 37 • E-mail : info@lne.fr • Internet : www.lne.fr • Siret : 313 320 244 00012 • NAF : 743 B • TVA : FR 92 313 320 244
Barclays Paris Centrale IBAN : FR76 3058 8600 0149 7267 4010 170 BIC : BARCFRPP

Annexe au certificat d'essai n°LNE-15649 rév. 2

Historique des révisions de ce certificat

N° révision	Date	Modification apportée
0	17/03/2009	Modification du certificat d'essai existant LNE n° 01-05. Ajout des versions IDe 150, IDe 250 et IDe 550
1	21/01/2010	Modification de l'implantation des touches du clavier sur les versions IDe 150 et IDe 250.
2	01/12/2014	Changement d'adresse du fabricant. Ajout d'une possibilité de scellement de la carte unité centrale V3.1 et V4 (variante n°3). Aucune autre modification.

1. – Introduction

Le dispositif indicateur type IDe est présenté en tant que module séparé, destiné à être intégré dans un instrument de pesage à fonctionnement non automatique pour les usages réglementés, à l'exception de la vente directe au public, prévus à l'article 1^{er} du Décret n°91-330 du 27 mars 1991 modifié, qui a transposé dans le droit français la Directive 90/384 CEE du 20 juin 1990 modifiée, codifiée par la Directive 2009/23/CE.

Toutes les propriétés de ce dispositif, qu'elles soient décrites ou non, ne doivent pas être contraires à la Norme Européenne EN 45501 :1992/AC1993, qui est prise comme référentiel, ainsi qu'aux guides WELMEC édition 4 d'août 2001 relatif aux essais sur les indicateurs, et 2.5 édition 2 de septembre 2000 pour la partie du dispositif indicateur totalement numérique.

2. – Description matérielle et fonctionnelle

Le dispositif indicateur type IDe comporte dix versions nommées IDe 100, IDe 150, IDe 200, IDe 250, IDe 300, IDe 400, IDe 500, IDe 550, ACCORD 100 et ACCORD 200. Il se présente sous forme d'un coffret métallique ou métallo plastique.

Il se compose des sous ensembles suivants :

- une carte unité centrale type IDe,
- un dispositif écran-clavier de 4 à 102 touches suivant les versions,
- un dispositif d'alimentation électrique,

Le dispositif indicateur type IDe est présenté par les schémas des pages 9 à 33.

Le dispositif type IDe peut être équipé d'un :

- dispositif de test à la mise sous tension,
- dispositif de maintien de zéro,
- dispositif semi-automatique de mise à zéro,
- dispositif indicateur de zéro,
- dispositif semi-automatique d'équilibrage soustractif de la tare,
- dispositif semi-automatique de pesage soustractif de la tare,
- dispositif d'annulation de la tare,
- dispositif indicateur de mise en œuvre du dispositif de tare,
- dispositif de prédétermination de la tare,
- dispositif de rappel temporaire de la valeur brute,
- dispositif de commande d'impression,
- dispositif de test permettant de mettre en évidence des erreurs significatives,
- dispositif permettant l'affichage de valeurs de poids négatives jusqu'à - 9 e,
- dispositif de changement d'étendue de pesage (éventuellement),
- dispositif indicateur d'étendue de pesage (éventuellement),
- dispositif de stockage des données (réf. document IDE 2001-02). Ce dispositif lorsqu'il est validé, stocke dans une mémoire non volatile les indications principales pertinentes, lorsque ces dernières

Annexe au certificat d'essai n°LNE-15649 rév. 2

sont transmises à une imprimante ou via une interface de communication, à un dispositif périphérique. Les données stockées sont identifiées et peuvent être consultées par affichage durant tout le temps de leur conservation. La validation de ce dispositif est protégée par scellement. La capacité de stockage des informations devra être adaptée aux besoins de l'utilisateur et aux exigences nationales du pays dans lequel l'instrument est destiné à être mis en service.

Certains de ces dispositifs peuvent être activés par une commande reçue via une interface qui respecte les points 5.3.6.1 et 5.3.6.3 de la norme EN 45501.

Les dispositifs périphériques de commandes doivent être compatibles et respecter les exigences du point 3.3 du document WELMEC 2.5 édition 2.

3. – Données techniques

3.1 – Caractéristiques métrologiques

Le dispositif indicateur type IDe peut être associé soit à une cellule de pesée constituée de capteurs à jauges de contraintes à sortie analogique, soit à une cellule de pesée à sortie numérique compatible. Il peut comporter soit une étendue de pesage mono-échelon, soit deux étendues de pesage.

3.1.1 – Caractéristiques générales

Usage prévu en classe :	 ou 
Nombre maximal d'échelons de vérification (n_{ind}) par étendue :	6000 en classe III et 1000 en classe IIII.
Effet maximal soustractif de tare (T) :	- Max.
Nature (et fréquence) de la tension d'alimentation :	230 V (50/60 Hz) ou 12 V tension continue ou 24 V tension continue.
Exigences sur l'alimentation :	230 V (-15% à +10%), 50/60 Hz $\pm 2\%$, ou 12 V continue (+/- 10 %), ou 24 V continue (+ 10 % / - 45 %).
Nombre de voies de pesage :	une seule (analogique ou numérique).

3.1.2 – Caractéristiques de la voie analogique

Tension d'alimentation de la cellule de pesée (E_{exc}):	7,5 V – alternative carrée.
Signal minimal pour la charge morte :	0,0075 mV.
Signal maximal pour la charge morte :	15,5 mV.
Echelon minimal de tension par échelon de vérification (ΔU_{min}) :	0,75 μ V.
Tension minimale de l'étendue de mesure :	0,0075 mV.
Tension maximale de l'étendue de mesure :	20 mV.
Impédance minimale de la cellule de pesée ($R_{L_{min}}$) :	45 Ω .
Impédance maximale pour la cellule de pesée ($R_{L_{max}}$):	2300 Ω .

Annexe au certificat d'essai n°LNE-15649 rév. 2

Etendues de fonctionnement en température	- 10°C / + 40 °C.
Valeur du facteur p_i (p_{ind}) :	0,5.
Type de branchement de la cellule de pesée :	Système à 6 fils.

Spécification concernant le câble de connexion de la cellule de pesée :

Type :	6 conducteurs.
Longueur maximale :	150 m.
Sorte :	3 paires torsadées, tresse cuivre étamée, entourés d'un blindage et d'une gaine isolante.
Section :	6 x 0,34 mm ² .
Impédance :	≤ 58,4 Ω/km.

3.1.3 – Caractéristiques de la voie numérique

Tension d'alimentation de la cellule de pesée à sortie numérique :	12 V ± 20%.
Intensité maximale de la cellule de pesée supportée par l'indicateur :	500 mA.
Type de branchement de la cellule de pesée :	Réseau CAN 4 conducteurs de 0,34 mm ² .
Valeur du facteur p_i :	0.
Longueur maximale de câble :	1000 m

3.2 – Caractéristiques fonctionnelles

3.2.1 – Carte unité centrale type IDE

Il existe 3 variantes pour la carte unité centrale : la variante n°1 pour la version V1.1, la variante n°2 pour la version V3.1 et la variante n°3 pour la version V4 (voir les schémas aux pages 9, 10 et 11).

La carte unité centrale est incluse dans le boîtier contenant l'indicateur, elle assure le traitement et le contrôle de la mesure du signal analogique (convertisseur sigma-delta) ou numérique. Elle contient en mémoire les paramètres métrologiques de la voie de pesage connectée dont elle permet de copier les paramètres correspondants, mais il n'est pas possible de modifier ces paramètres sans rompre les scelllements (voir le paragraphe 5).

Elle comporte l'implantation des interfaces suivantes :

- en version standard :
 - o une interface de connexion de la cellule de pesée à sortie analogique M1 (comportant un dispositif de scellement, voir paragraphe 5.2) ;
 - o une liaison bus CAN (pour capteur numérique ou autre dispositif compatible) ;
 - o une liaison série de type boucle de courant RS 485 ou RS 232 (COM1) ;
 - o une liaison série de type RS 232 ou RS485 ou boucle de courant(COM2) ;
 - o une liaison USB ;
 - o une liaison parallèle pour connecter l'imprimante (LPT1) ;
 - o la connexion au dispositif écran-clavier ;
- en option : il est possible de rajouter une carte supplémentaire, qui peut être au choix
 - o une carte interface BCS/BCD ;
 - o une sortie analogique 4/20 mA – 0/10 V et 4E/4S ;
 - o une carte interface 16E/24S ;
 - o une carte interface S4D ;
 - o une carte interface bus de terrain ;
 - o une liaison Ethernet ;

Annexe au certificat d'essai n° LNE-15649 rév. 2

- une carte extension mémoire externe SDCARD ;
- une liaison clavier PC.

Toutes les interfaces citées ci-dessus (sauf l'interface de connexion référencée « M1 ») connectées à des dispositifs périphériques respectent les points 5.3.6.1 et 5.3.6.3 de la norme EN 45501 et ne nécessitent pas de scellement.

Le programme de traitement des données métrologiques de la carte unité centrale IDE est identifié par le numéro de la version du logiciel « IDE V1.1 » et la somme de contrôle « 2F52 » qui sont affichés temporairement lors de mise sous tension du dispositif indicateur.

Les caractéristiques de configuration ainsi que les paramètres métrologiques d'ajustage soumis à la réglementation sont sauvegardés dans une mémoire EEPROM qui n'est modifiable que si le commutateur « I1 » situé sur la carte unité centrale est en position « réglage ». L'accès à ce commutateur est protégé par le dispositif de scellement, qui existe en plusieurs variantes (voir le paragraphe 5).

3.2.2 – Dispositif écran clavier

Ecran :

Version IDE 100 et IDE 200 (voir pages 18 et 21) :

- un affichage de type électroluminescent à 6 caractères de 7 segments (14,8 mm),
- un guide opérateur de 8 caractères alphanumérique (5 mm),
- un dispositif indicateur unité de poids,
- un dispositif indicateur de la mise en œuvre du dispositif de la tare et de la tare prédéterminée,
- un dispositif indicateur de sous charge et de surcharge,
- un dispositif indicateur d'étendue de pesage (éventuellement).

Version IDE 150 et IDE 250 (voir pages 19 et 22 pour la version 1 et pages 20 et 23 pour la version 2) :

- un afficheur graphique 320 x 240 pixels,
- un dispositif indicateur unité de poids,
- un dispositif indicateur de la mise en œuvre du dispositif de la tare et de la tare prédéterminée,
- un dispositif indicateur de sous charge et de surcharge,
- un dispositif indicateur d'étendue de pesage (éventuellement).

Version IDE 300 (voir pages 24 et 25) :

- deux afficheurs de type électroluminescent (un afficheur alphanumérique avec 2 lignes de 16 caractères et un afficheur de 6 digits),
- un dispositif indicateur unité de poids,
- un dispositif indicateur de la mise en œuvre du dispositif de la tare et de la tare prédéterminée,
- un dispositif indicateur de sous charge et de surcharge,
- un dispositif indicateur d'étendue de pesage (éventuellement).

Version IDE 400 (voir pages 26 et 27) :

- un afficheur graphique 240 x 64 pixels,
- un dispositif indicateur unité de poids,
- un dispositif indicateur de mise en œuvre du dispositif de la tare et de la tare prédéterminée,
- d'un dispositif de valeurs de poids négatifs jusqu'à $-9 e$,
- un dispositif indicateur de sous charge et de surcharge,
- un dispositif indicateur d'étendue de pesage (éventuellement).

Version IDE 500 (voir pages 28 et 29) :

- un afficheur graphique 240 x 128 pixels,
- un dispositif indicateur unité de poids,
- un dispositif indicateur de mise en œuvre du dispositif de la tare,
- d'un dispositif de valeurs de poids négatifs jusqu'à $-9 e$,
- un dispositif indicateur de sous charge et de surcharge,
- un dispositif indicateur d'étendue de pesage (éventuellement).

Annexe au certificat d'essai n° LNE-15649 rév. 2

Version IDe 550 (voir pages 30 et 31) :

- un afficheur graphique 320 x 240 pixels,
- un dispositif indicateur unité de poids,
- un dispositif indicateur de mise en œuvre du dispositif de la tare,
- d'un dispositif de valeurs de poids négatifs jusqu'à -9 e,
- un dispositif indicateur de sous charge et de surcharge,
- un dispositif indicateur d'étendue de pesage (éventuellement).

Version ACCORD 100 et ACCORD 200 (voir pages 32 et 33) :

- un affichage de type électroluminescent à 6 caractères de 7 segments (20 mm),
- un dispositif indicateur unité de poids,
- un dispositif indicateur de la mise en œuvre du dispositif de la tare et de la tare prédéterminée,
- un dispositif indicateur de sous charge et de surcharge,
- un dispositif indicateur d'étendue de pesage (éventuellement).

Clavier :

En face avant du boîtier de l'indicateur :

- version IDe 100 : clavier 9 touches (voir page 18),
- version IDe 150 (version 1 et 2) : clavier 9 touches (voir pages 19 et 20),
- version IDe 200 : clavier 20 touches (voir page 21),
- version IDe 250 (version 1 et 2) : clavier 20 touches (voir pages 22 et 23),
- version IDe 300 : claviers 28 et 56 touches (voir pages 24 et 25),
- version IDe 400 : clavier 51 touches (voir page 26),
- version IDe 500 : clavier 9 touches (voir page 28),
- version IDe 550 : clavier 4 touches et clavier PC 102 touches (voir page 30),
- version ACCORD 100 : clavier 4 touches (voir page 32),
- version ACCORD 200 : clavier 20 touches (voir page 33).

4. – Dispositifs périphériques

Un dispositif périphérique de l'indicateur type IDe peut être utilisé pour les usages réglementés à l'une des conditions suivantes :

- il fait l'objet d'un certificat en tant que module délivré par un organisme notifié pour certifier des instruments de pesage à fonctionnement non automatique conformément au paragraphe 1 de l'annexe II de la directive 2009/23/CE,
ou
- il est cité dans un certificat d'approbation CE de type d'un instrument complet,
ou
- il respecte les conditions énoncées au paragraphe 3.3 du document WELMEC 2.5 édition 2.

5. – Scellements

5.1. – Boîtiers

Afin de protéger les composants qui ne peuvent être ni démontés ni réglés par l'utilisateur, une marque doit être apposée sur les scellements prévus à cet effet (voir pages 12 à 16).

Il existe 3 variantes possibles de scellements suivant la version de la carte unité centrale :

- la variante n°1 correspond à la version V1.1 de la carte unité centrale ;
- les variantes n°2 et 3 correspondent aux versions V3.1 et V4 de la carte unité centrale.

Ces scellements sont constitués de deux étiquettes autocollantes destructibles par arrachement situées :

- soit à l'extérieur du boîtier indicateur (variante n°1, voir pages 12 à 14) ;

Annexe au certificat d'essai n°LNE-15649 rév. 2

- soit à l'intérieur du boîtier indicateur (variante n°2 : voir page 15 ; variante n°3 : voir page 16) : les étiquettes de scellements sont apposées sur un capot qui interdit l'accès à l'interrupteur d'ajustage et aux composants électroniques du traitement de la mesure.

La marque sur les scellements peut être :

- soit la marque du constructeur stipulée dans le système qualité approuvé par un Organisme notifié (Annexe II point 2.3 de la Directive 2009/23/CE, Art. 4 du Décret n°91-330 du 27 mars 1991 modifié),
- soit une marque légale dans un Etat membre de l'Union Européenne ou dans tout autre Etat signataire de l'accord instituant l'Espace Economique Européen.

5.2. – Interfaces

Seule la connexion de la voie de mesure analogique doit être protégée (voir page 17) : à l'aide soit d'un scellement constitué soit d'une pastille de plomb (fil perlé et plomb pincé), soit d'une étiquette autocollante destructible par arrachement.

6. – Inscriptions réglementaires

La plaque d'identification du dispositif indicateur type IDe porte au moins les indications suivantes :

- la marque ou le nom du fabricant,
- le nom du type et le numéro de série de l'instrument,
- le numéro du présent certificat.

Cette plaque est constituée d'une étiquette autocollante destructible par arrachement (voir emplacement sur les schémas des pages 18 à 33).

De plus, des emplacements sont prévus sur le dispositif indicateur type IDe pour :

- la plaque d'identification d'un instrument complet,
- le marquage CE de conformité,
- l'apposition d'une vignette de contrôle en service.

Les instruments de pesage à fonctionnement non automatique de portée maximale inférieure ou égale à 100 kg, utilisant le dispositif indicateur type IDe et similaires à ceux normalement utilisés pour la Vente Directe au Public doivent porter, près de l'affichage, l'inscription :

« Interdit pour la Vente Directe au Public ».

7. – Essais réalisés

Les essais suivants ont été réalisés sur un dispositif indicateur IDe 200, IDe 300, IDe 500, IDe 550.

LABORATOIRE	ESSAIS OU EXAMEN	SUCCES
LNE (1)	Performances de pesage avec - signal minimal pour la charge morte - échelon minimal de tension par échelon de vérification - nombre maximal d'échelons de vérification - longueur maximale du câble capteur (2) 20 °C, 40 °C, -10 °C, 5 °C, 20 °C	+
	Effet de température sur l'indication à charge nulle avec - signal minimal pour la charge morte - échelon minimal de tension par échelon de vérification - nombre maximal d'échelons de vérification - longueur maximale du câble capteur (2) 20 °C, 40 °C, -10 °C, 5 °C, 20 °C	+
	Fidélité	+
	Temps de chauffage	+

**Annexe au certificat d'essai
n° LNE-15649 rév. 2**

LABORATOIRE	ESSAIS OU EXAMEN	SUCCES	
	Variations de tension	+	
	Réductions de courte durée de l'alimentation électrique	+	
	Salves électriques a) Ligne d'alimentation électrique b) Circuits E/S et lignes de communication	+ +	
	Décharges électrostatiques a) Application directe b) Application indirecte (décharges par contact seulement)	+ +	
	Immunité aux champs électromagnétiques rayonnés	+	
	Chaleur humide, essai continu a) Essai initial (à la température de référence) b) Essai à température élevée et à 85% d'humidité relative c) Essai final (à la température de référence)	+ + +	
	Stabilité de la pente	+	
	Examen administratif	+	
	LNE (3)	Réductions de courte durée de l'alimentation électrique	+
		Salves électriques a) Ligne d'alimentation électrique b) Circuits E/S et lignes de communication	+
Décharges électrostatiques a) Application directe b) Application indirecte (décharges par contact seulement)		+	
Immunité aux champs électromagnétiques rayonnés		+	
Examen administratif		+	
LNE (4)	Réductions de courte durée de l'alimentation électrique	+	
	Salves électriques a) Ligne d'alimentation électrique b) Circuits E/S et lignes de communication	+	
	Décharges électrostatiques a) Application directe b) Application indirecte (décharges par contact seulement)	+	
	Immunité aux champs électromagnétiques rayonnés	+	
	Examen administratif	+	
LNE (5)	Réductions de courte durée de l'alimentation électrique	+	
	Salves électriques a) Ligne d'alimentation électrique b) Circuits E/S et lignes de communication	+	
	Décharges électrostatiques a) Application directe b) Application indirecte (décharges par contact seulement)	+	
	Immunité aux champs électromagnétiques rayonnés	+	
	Examen administratif	+	

(1) Essais effectués sur un dispositif indicateur IDe 200 : Dossier n°B011670, documents CMI/1 et CQP E/2.

(2) Longueur 150 mètres.

(3) Essais effectués sur un dispositif indicateur IDe 300 : Dossier n°C031330, document CQPE/1.

(4) Essais effectués sur un dispositif indicateur IDe 500 : Dossier n°E080792, document CQPE/1.

Annexe au certificat d'essai n°LNE-15649 rév. 2

(5) Essais effectués sur un dispositif indicateur IDe 550 : Dossier n°G020671, document DE/8.

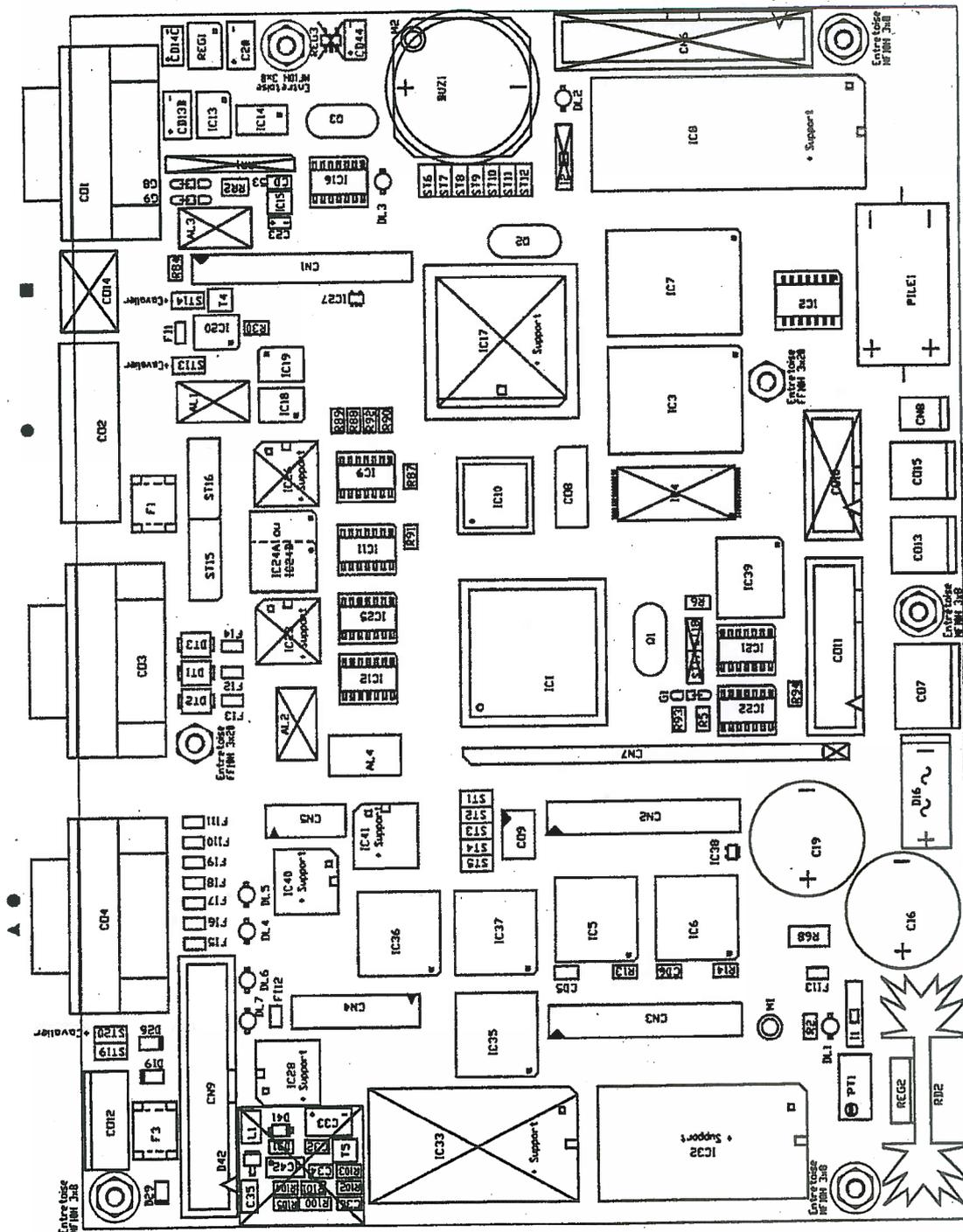
9. – Remarques

Le dispositif indicateur type IDe peut être commercialisé sous des appellations commerciales différentes, avec des présentations du décor différentes.

L'ensemble des messages affichés peut être traduit dans une langue autorisée du pays dans lequel l'instrument est destiné à être mis en service.

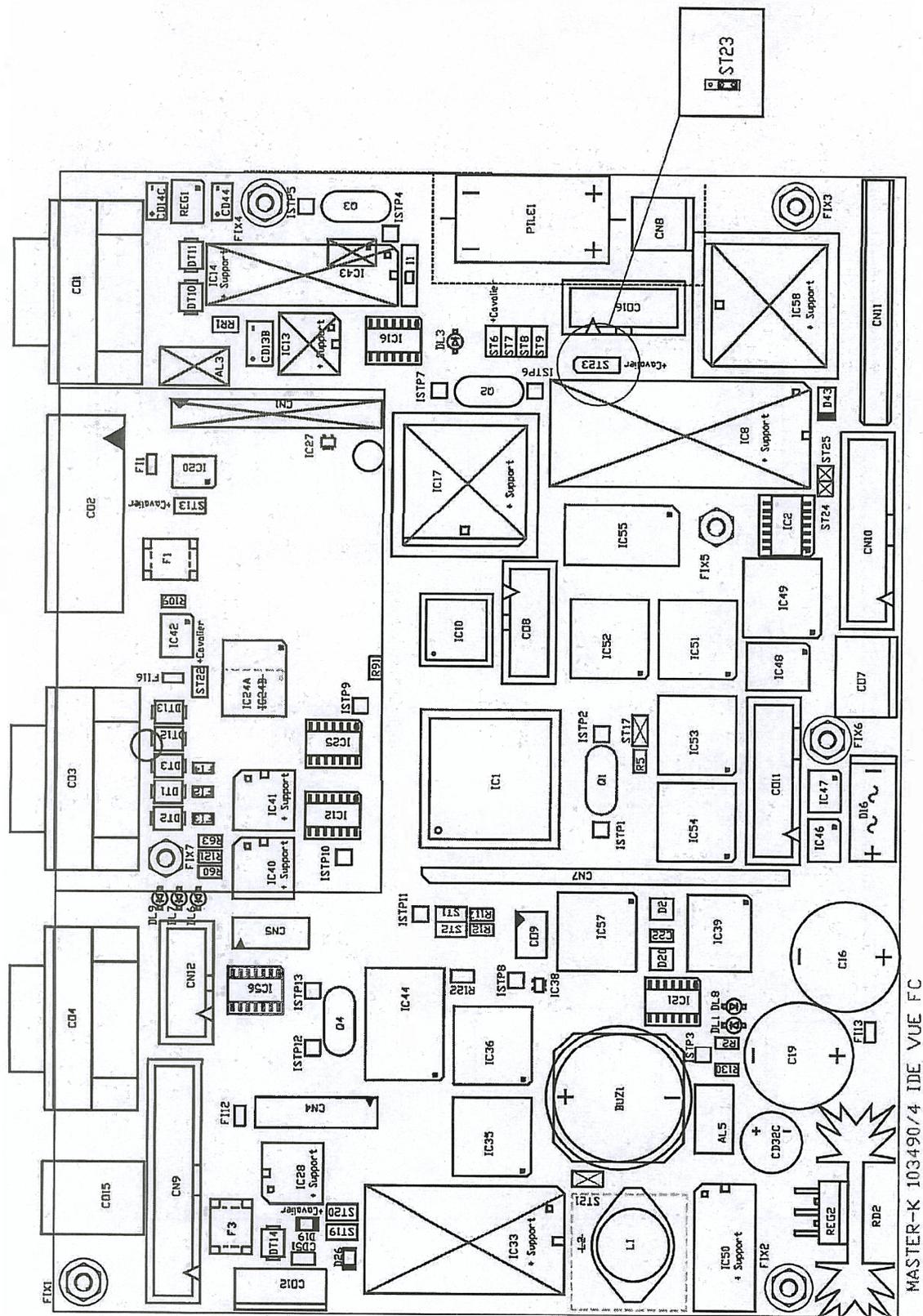
Annexe au certificat d'essai
n° LNE-15649 rév. 2

CARTE UNITE CENTRALE Version V 1.1



Annexe au certificat d'essai
n°LNE-15649 rév. 2

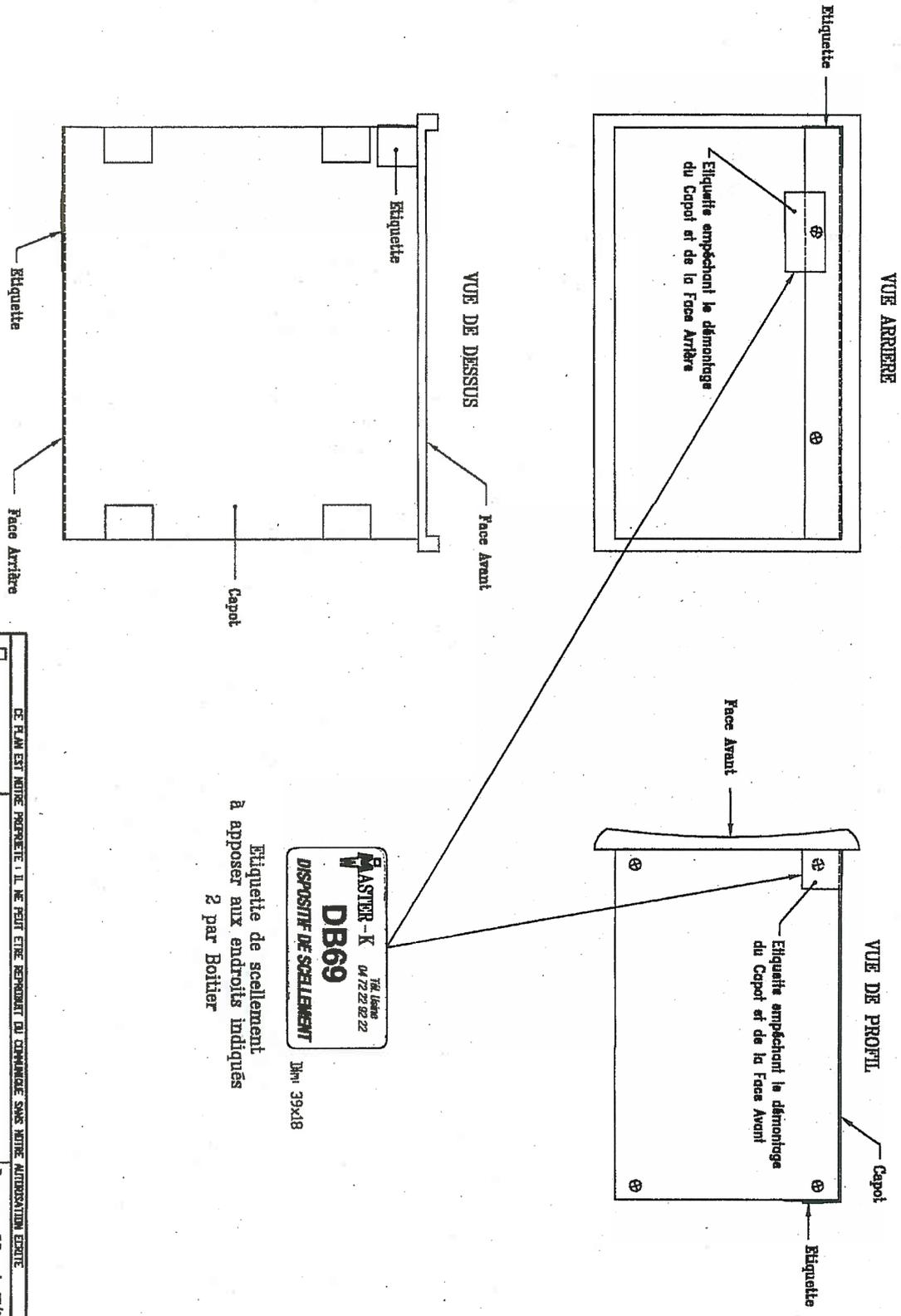
CARTE UNITE CENTRALE Version V3.1



MASTER-K 103490/4 IDE VUE FC

**Annexe au certificat d'essai
n° LNE-15649 rév. 2**

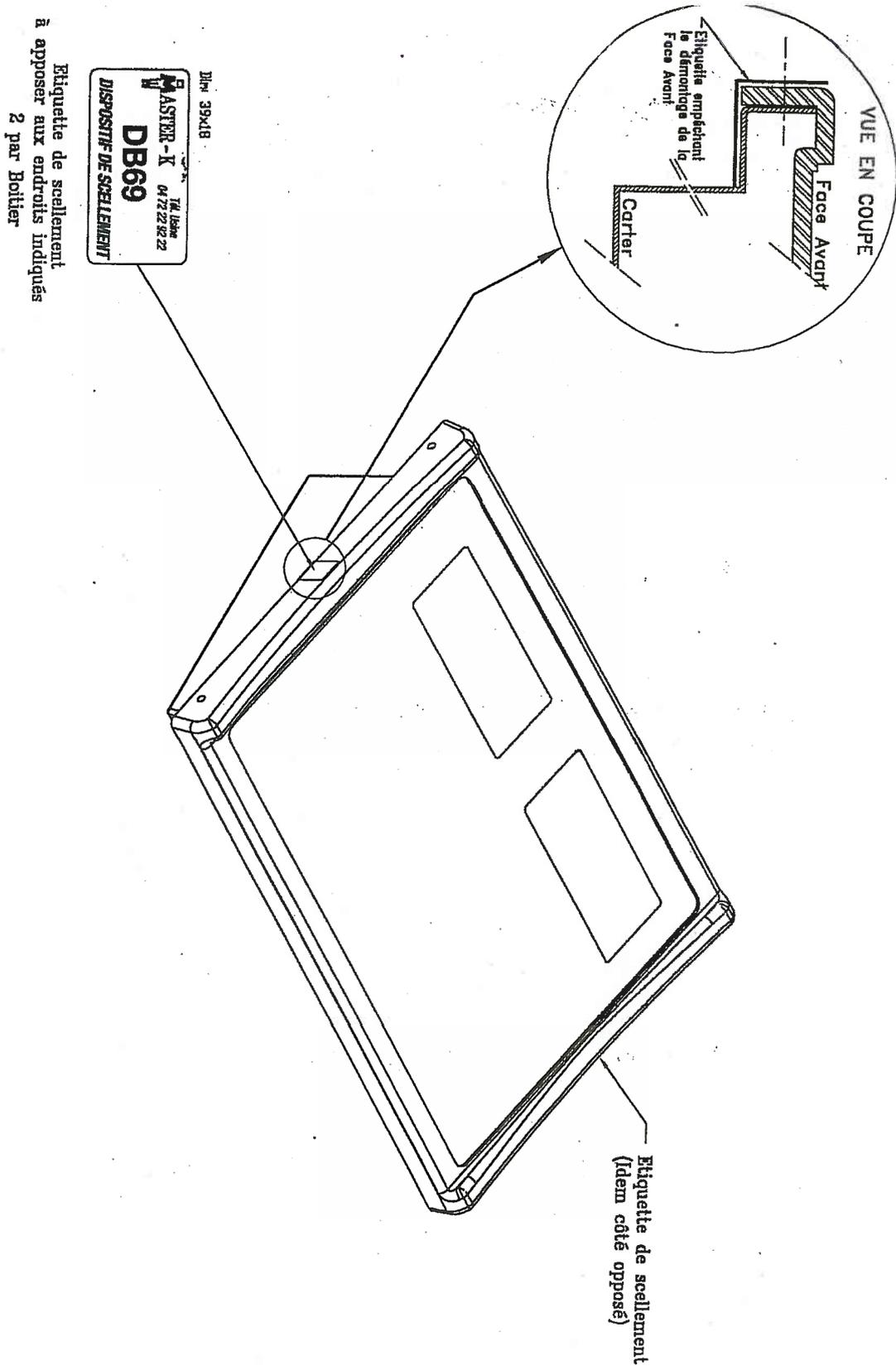
PLAN DE SCELLEMENT IDe 100 ET IDe 200 (variante n°1)



CE PLAN EST NOTRE PROPRIETE. IL NE PEUT ETRE REPRODUIT OU COMMUNIQUE SANS NOTRE AUTORISATION ECRITE.
 171
 DIM. PAR CLP Le 27/05

Annexe au certificat d'essai
n° LNE-15649 rév. 2

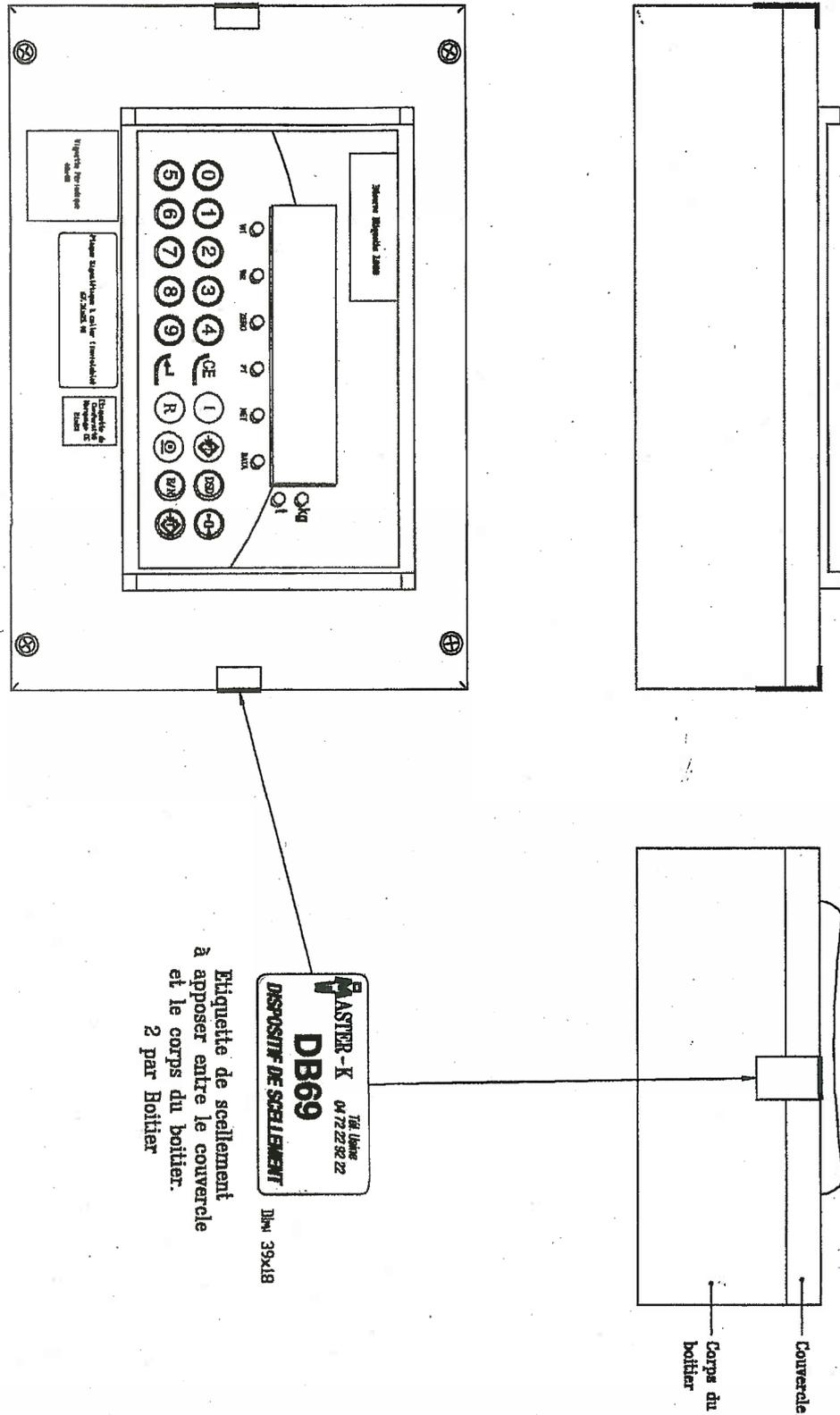
PLAN DE SCELLEMENT IDe 300 (variante n°1)



Etiquette de scellement
à apposer aux endroits indiqués
2 par Boîtier

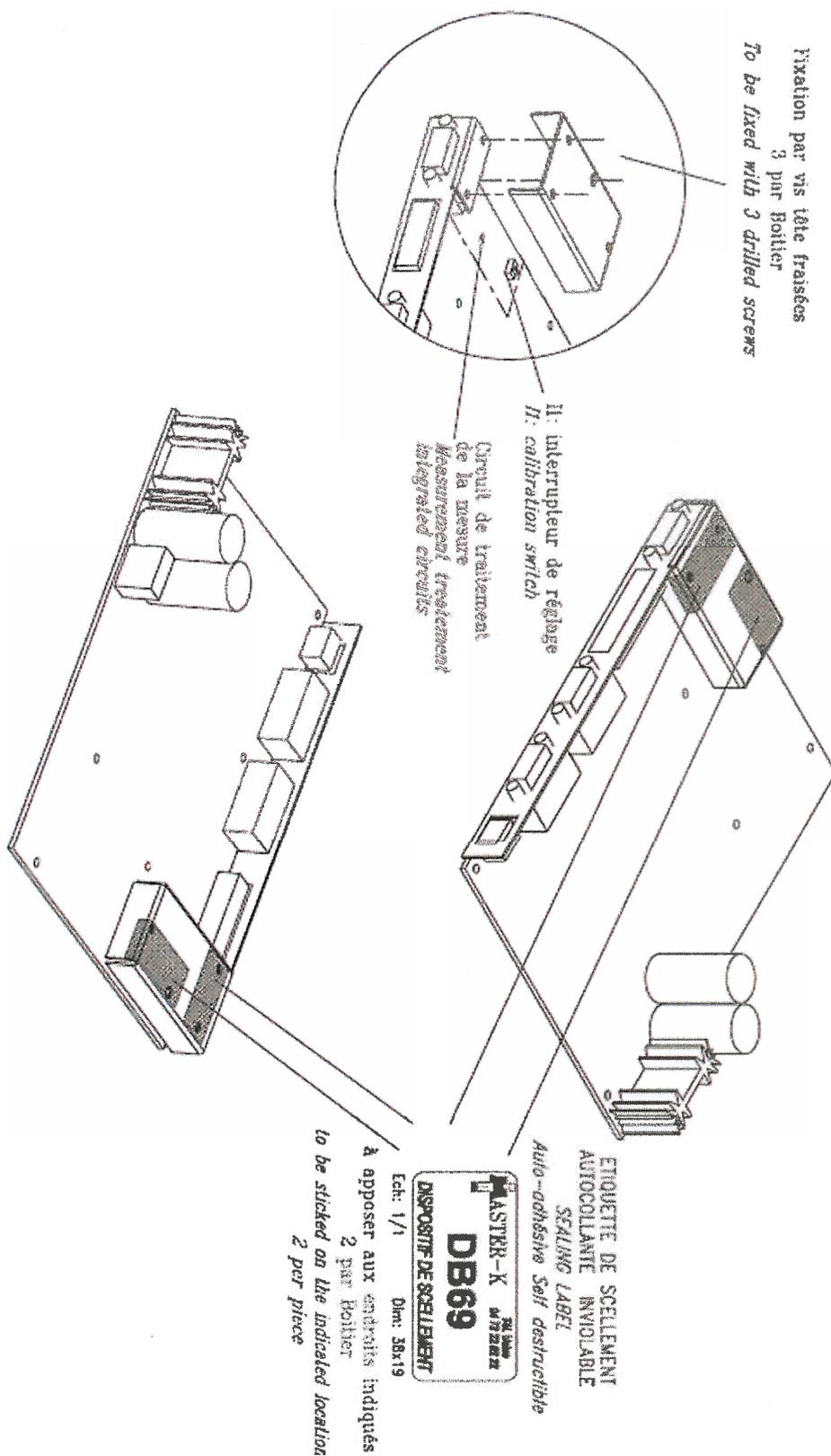
**Annexe au certificat d'essai
n° LNE-15649 rév. 2**

PLAN DE SCELLEMENT ACCORD 100 et ACCORD 200 (variante n°1)



Annexe au certificat d'essai
n° LNE-15649 rév. 2

PLAN DE SCELLEMENT (variante n°2)



Annexe au certificat d'essai n° LNE-15649 rév. 2

PLAN DE SCELLEMENT (variante n°3)

Fixation par vis tête fraisées
3 par Boitier
To be fixed with 3 drilled screws

Accès interrupteur de réglage
Calibration switch access

I: interrupteur de réglage
I: calibration switch

Circuit de traitement de la mesure
Measurement treatment integrated circuits

EXEMPLE ETIQUETTE DE SCELLEMENT
AUTOCOLLANTE INVOLABLE
EXAMPLE OF SEALING LABEL
Auto-adhésive Self destructible

Sceller vis B
Seal the screw B

Sceller vis A
Seal the screw A

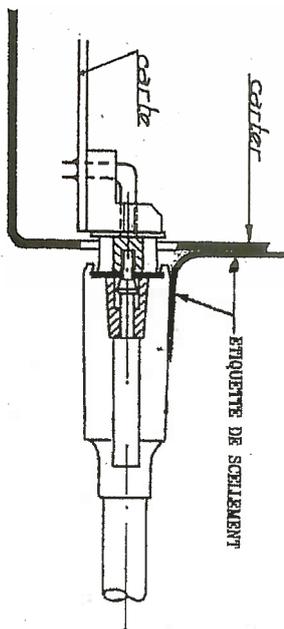
Sceller l'accès à Ii
Seal the access to Ii

CE PLAN EST NOTRE PROPRIÉTÉ - IL NE PEUT ÊTRE REPRODUIT OU COMMUNIQUÉ SANS NOTRE AUTORISATION ÉCRITE							
				ARPEGE	PLAN DE SCELLEMENT <i>SEALING DRAWING</i>	Des. M.C. le : 31/07/2014	Ech. 1/1
0	31/07/14	M.C.	Original <i>Original</i>	MASTER-K	CARTE IDé V3.1 & IDé V4 <i>IDe V3.1 & IDe V4 BOARD</i>	Folio: 1/1	Format: A4
REV.	DATE	AUTEUR	DETAIL DES MODIFICATIONS / <i>DETAIL OF THE MODIFICATIONS</i>	CE 4016 61003 SAINT-NICEST OMB.-FRANCE		Unité: -	Ech: -/-
						N° 104482	
							0

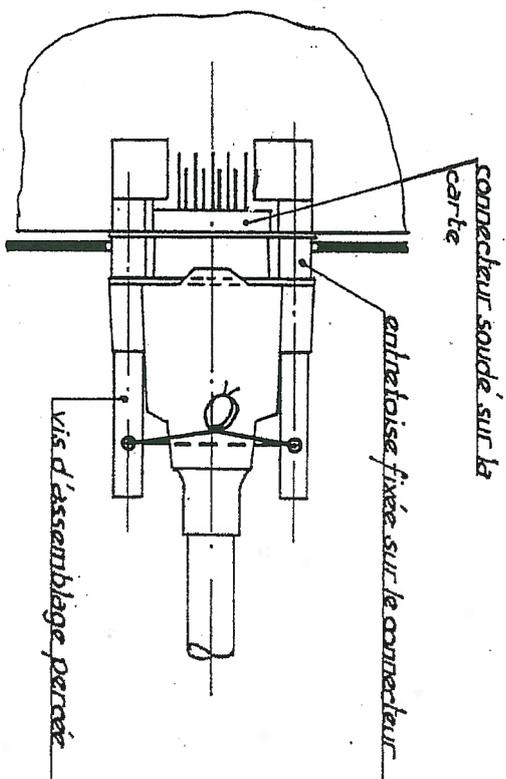
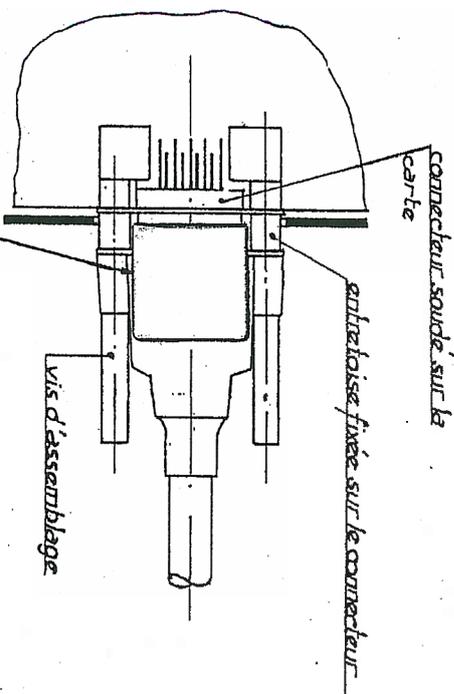
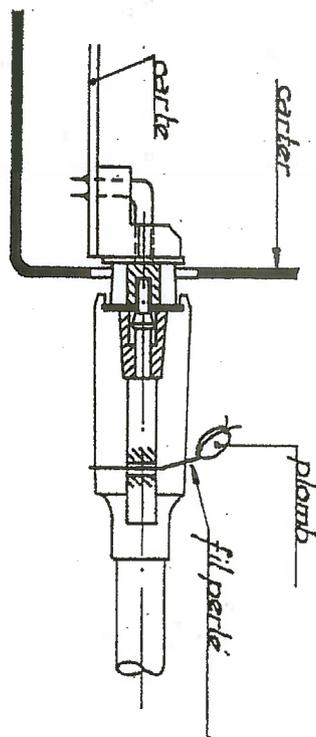
**Annexe au certificat d'essai
n° LNE-15649 rév. 2**

PLAN DE SCELLEMENT DU CONNECTEUR A L'INTERFACE M1

SCELLEMENT PAR ETIQUETTE AUTODESTRUCTIBLE



SCELLEMENT PAR PLOMB

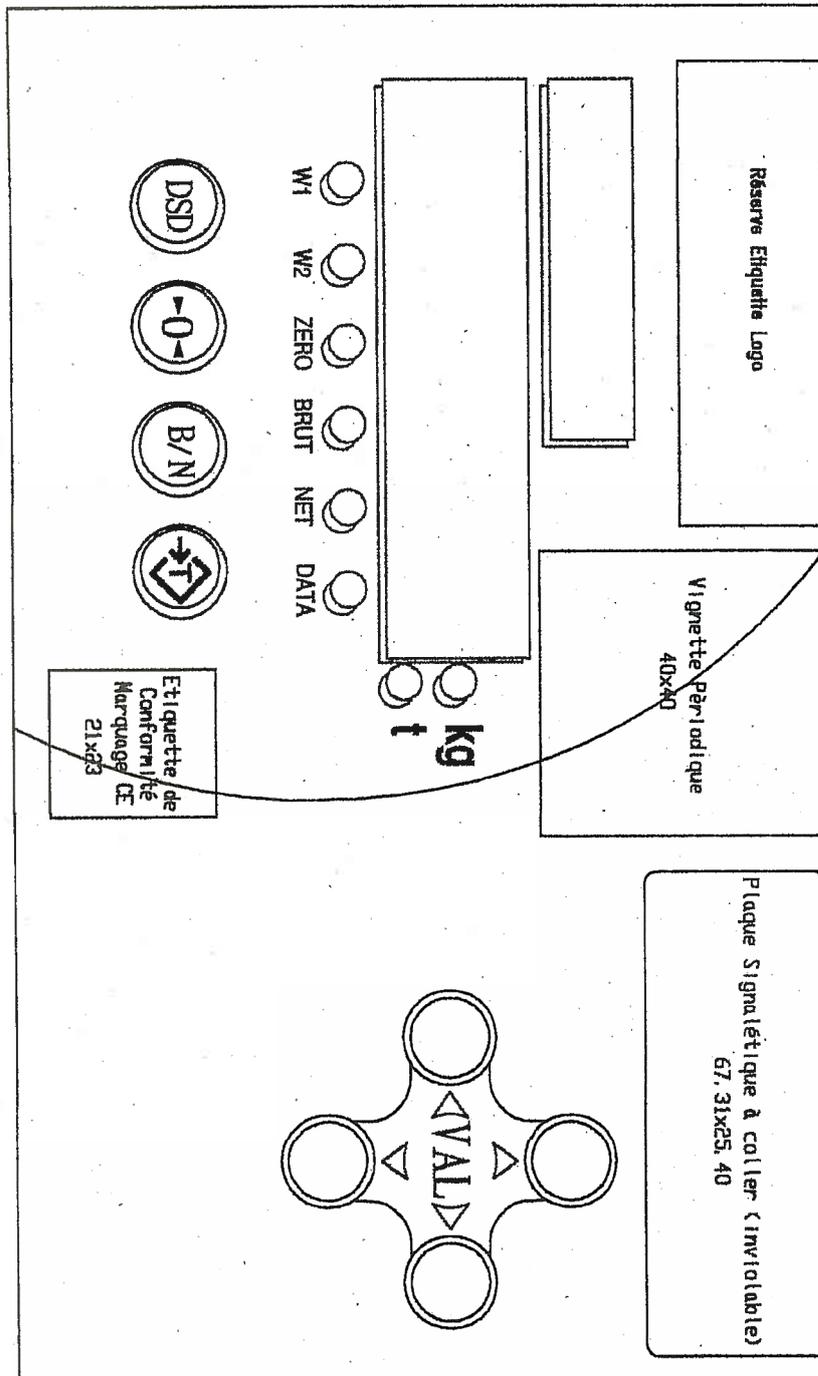


MASTER-K Tél. 15196
04 72 22 82 22
DB69
DISPOSITIF DE SCELLEMENT

ETIQUETTE DE SCELLEMENT
(DIM. 38x19)

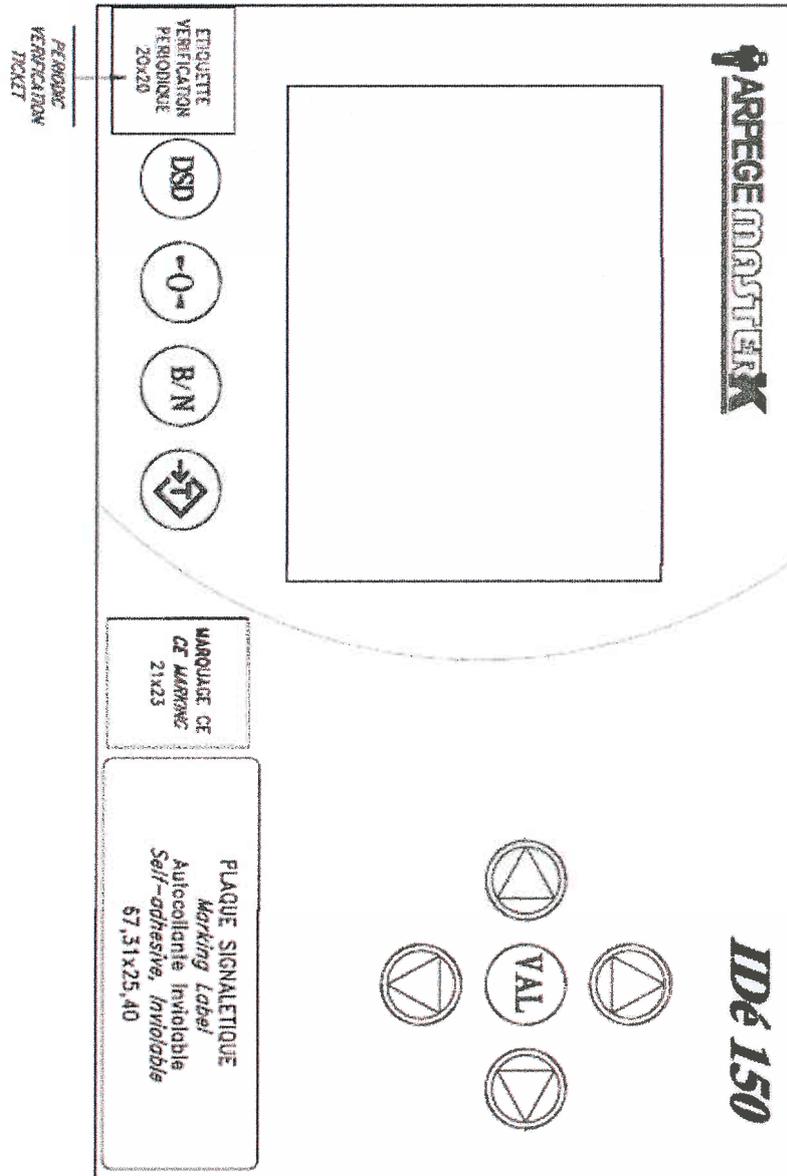
Annexe au certificat d'essai
n° LNE-15649 rév. 2

FACE AVANT IDe 100

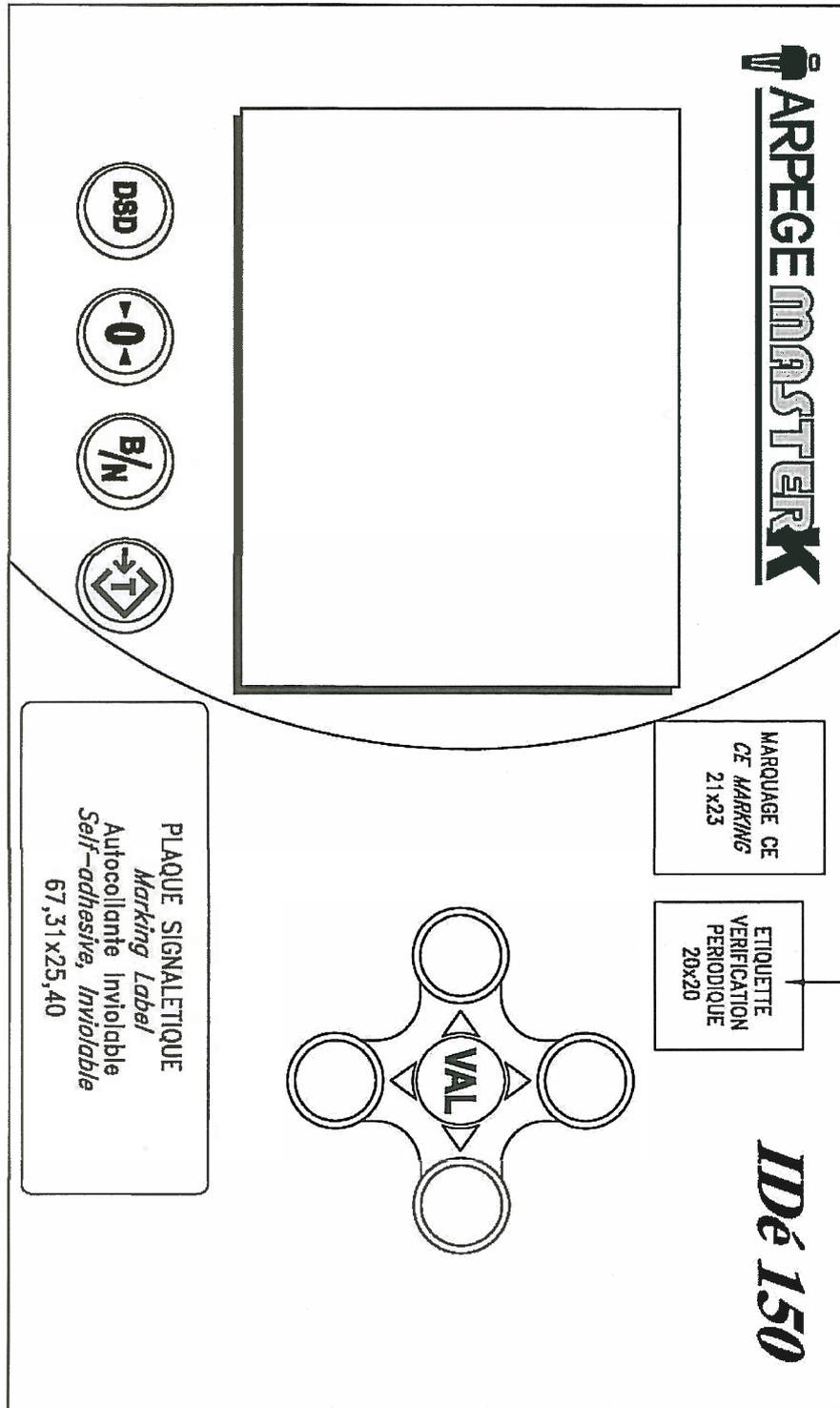


Annexe au certificat d'essai
n° LNE-15649 rév. 2

FACE AVANT IDe 150 version 1

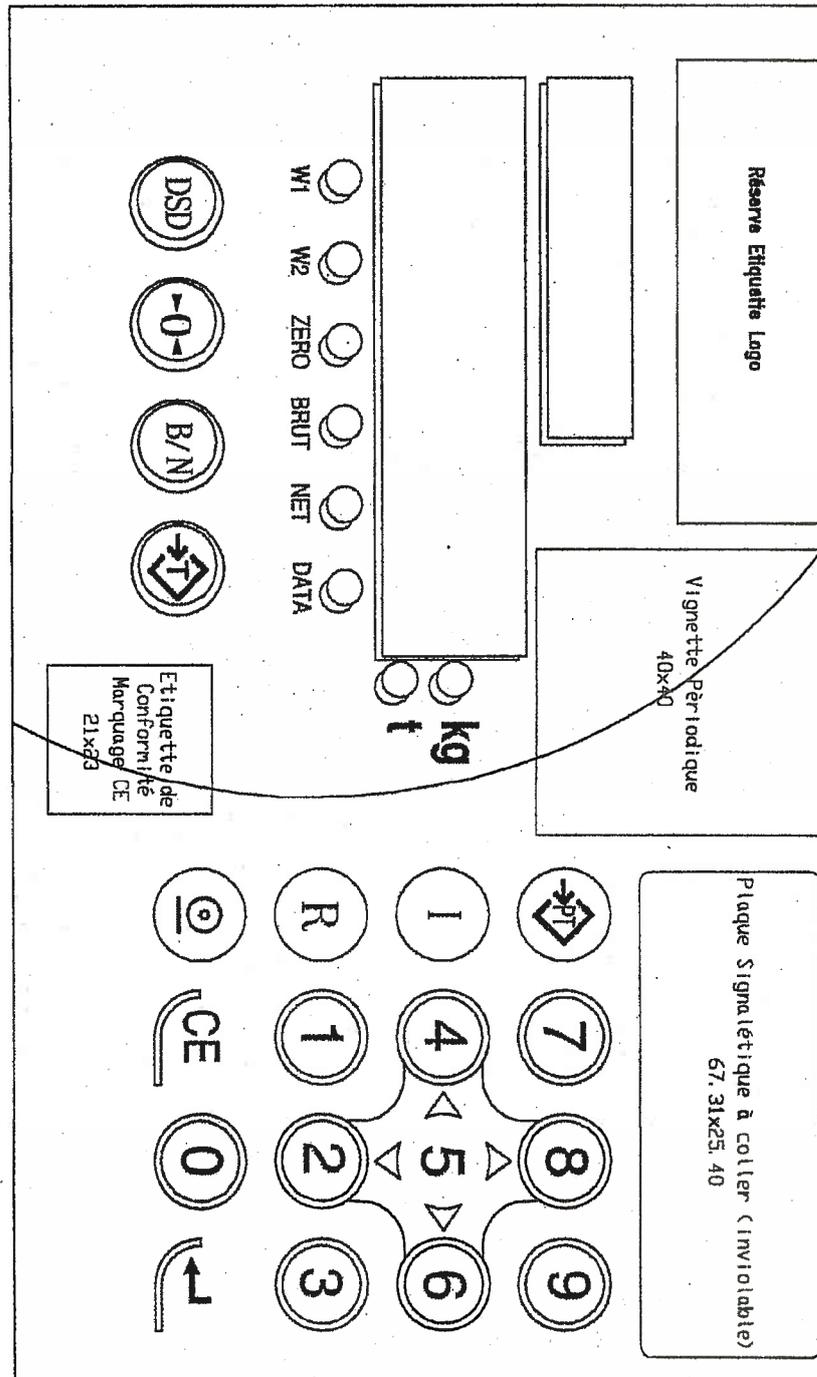


FACE AVANT IDe 150 version 2



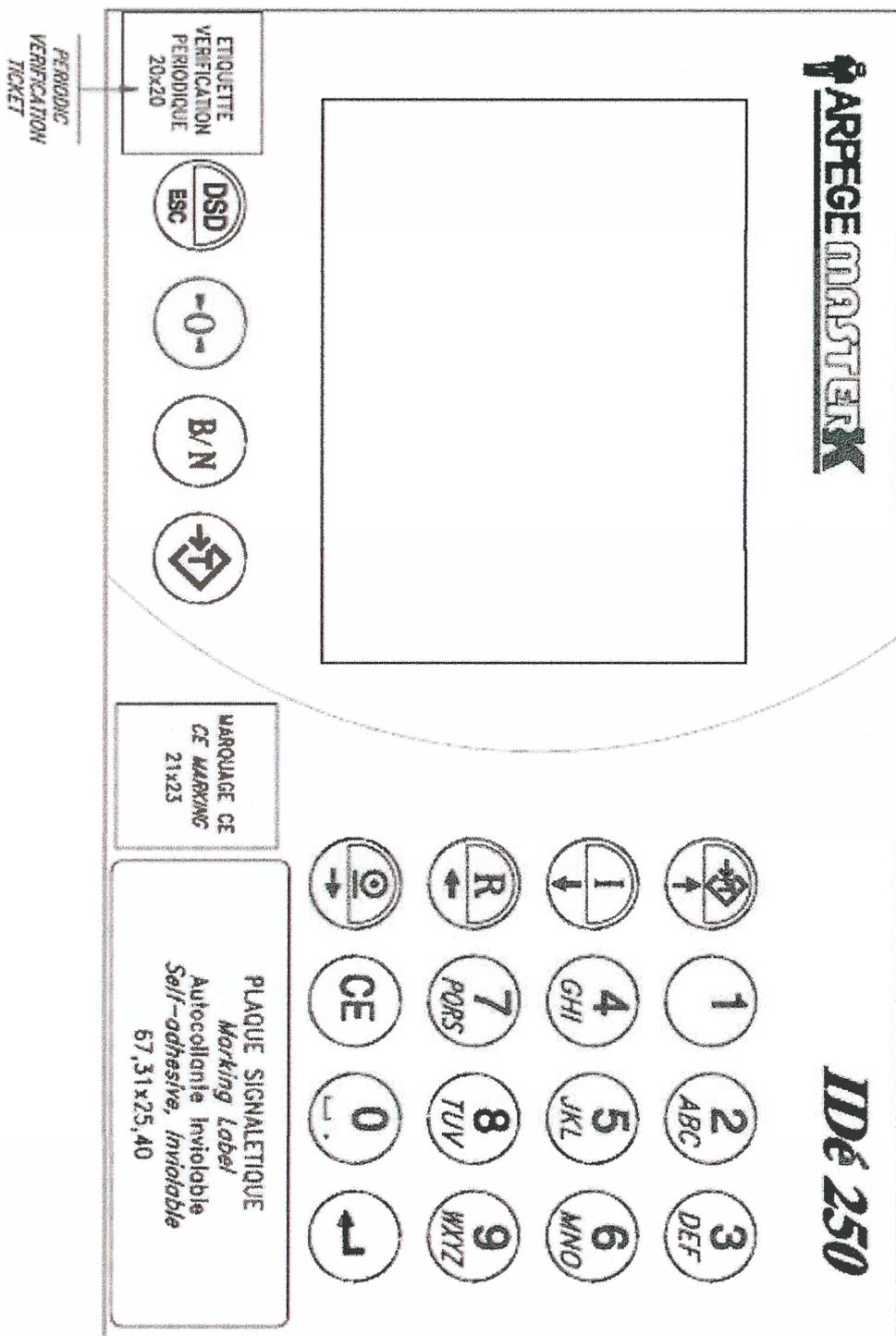
Annexe au certificat d'essai
n° LNE-15649 rév. 2

FACE AVANT IDe 200



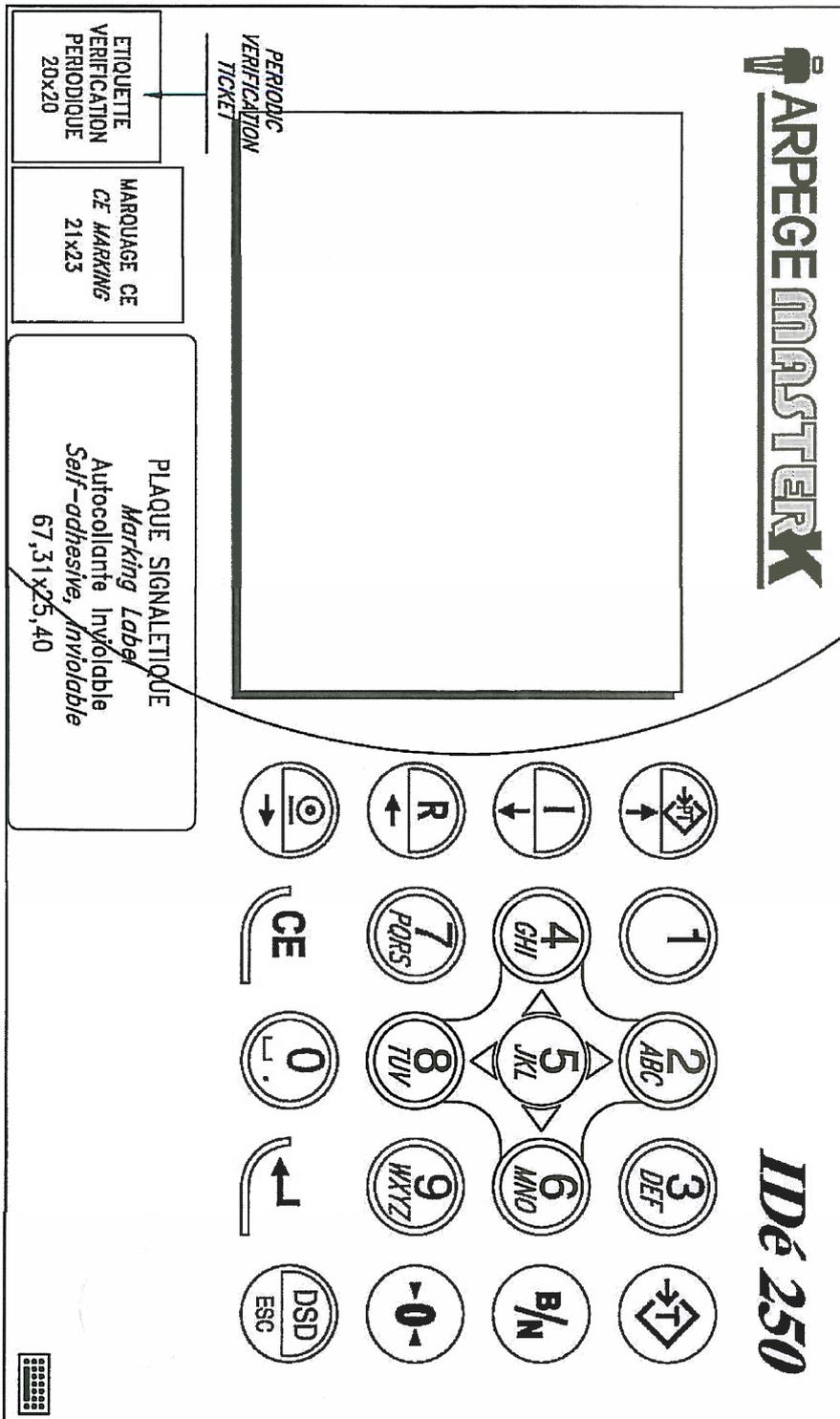
Annexe au certificat d'essai
n° LNE-15649 rév. 2

FACE AVANT IDe 250 version 1



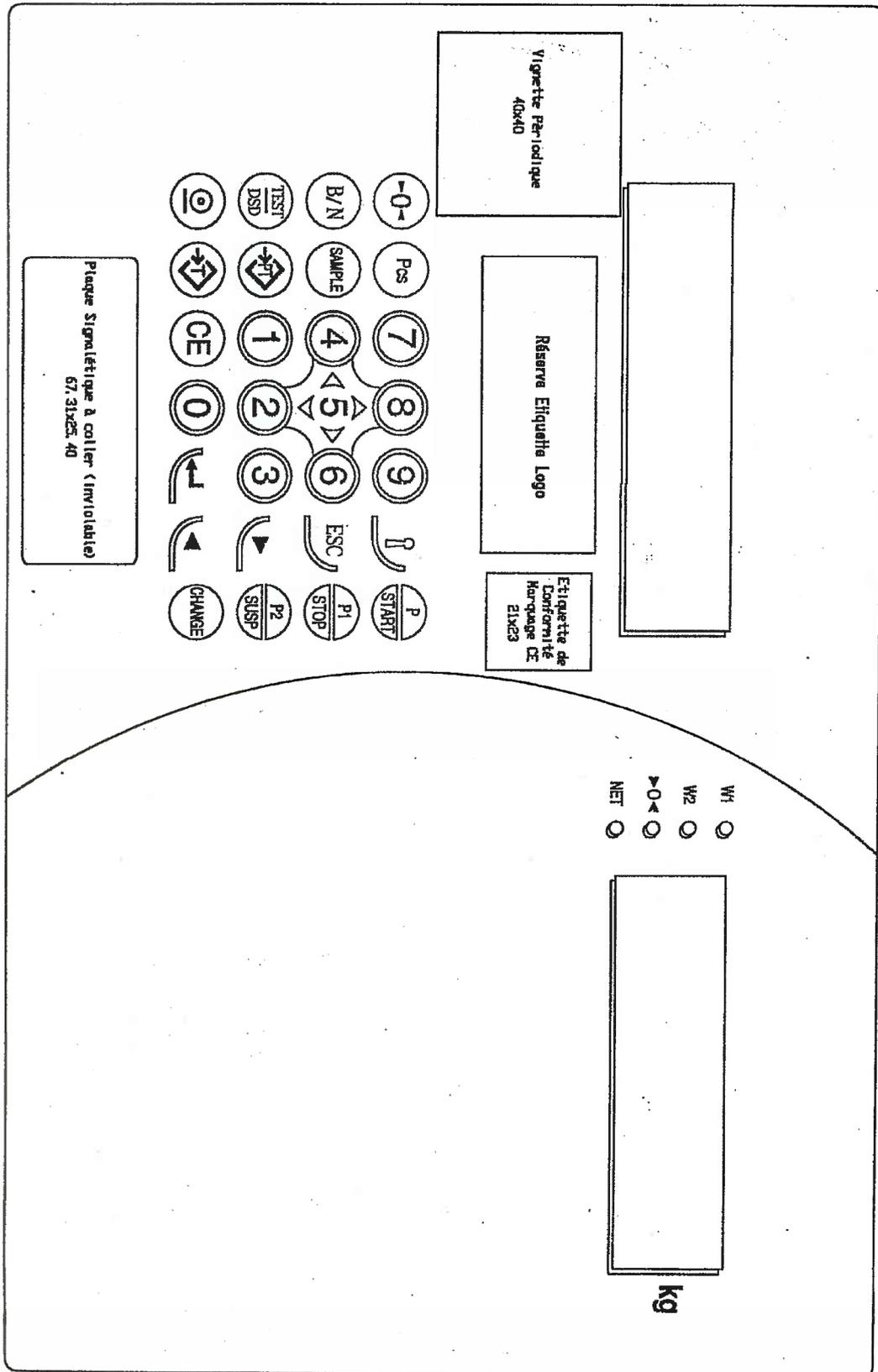
Annexe au certificat d'essai
n° LNE-15649 rév. 2

FACE AVANT IDe 250 version 2



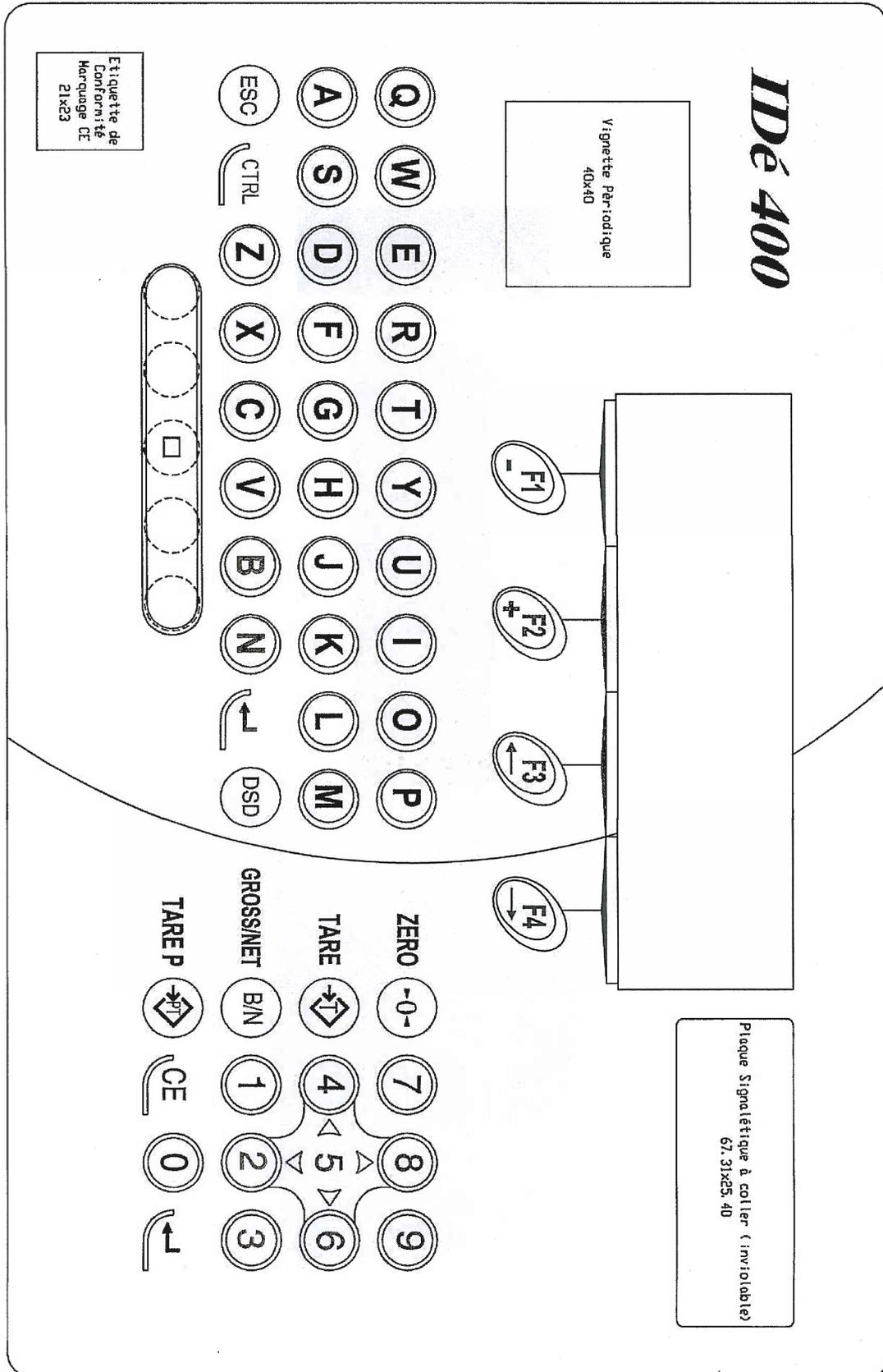
**Annexe au certificat d'essai
n° LNE-15649 rév. 2**

FACE AVANT IDE 300 28 touches



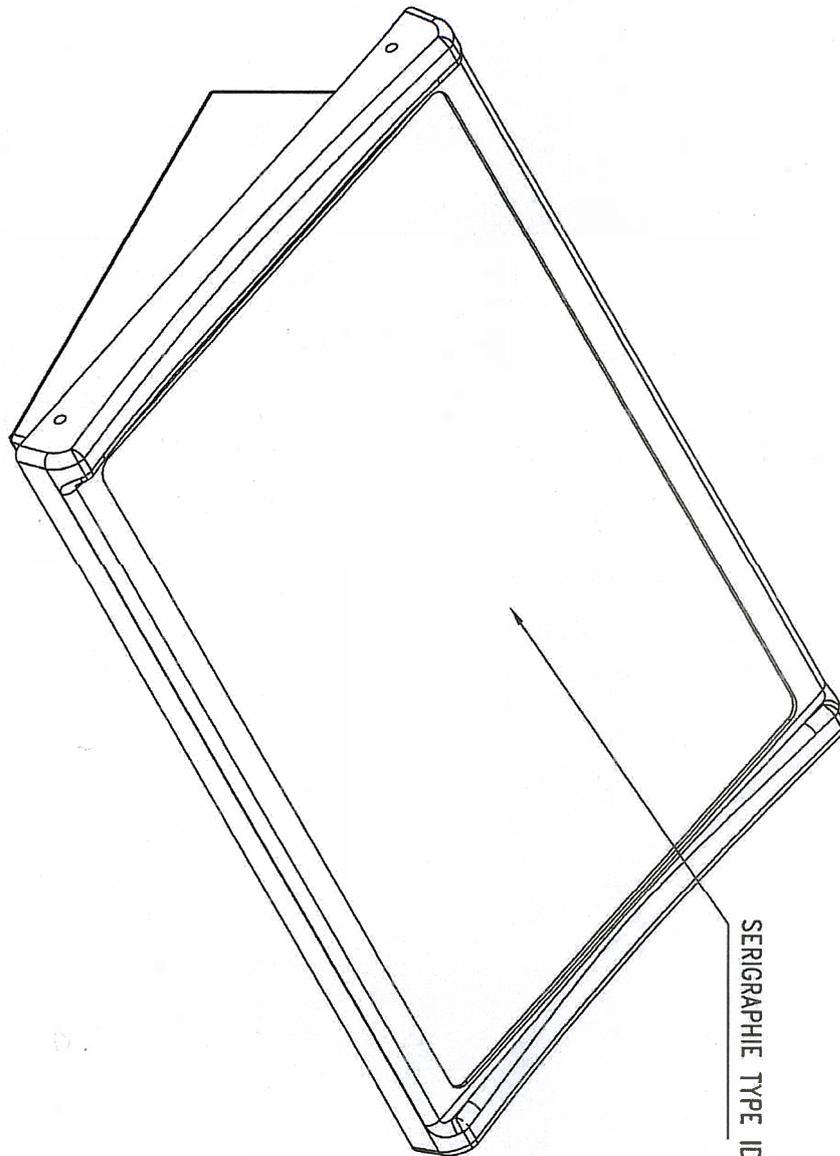
Annexe au certificat d'essai
n° LNE-15649 rév. 2

FACE AVANT IDe 400



Annexe au certificat d'essai
n° LNE-15649 rév. 2

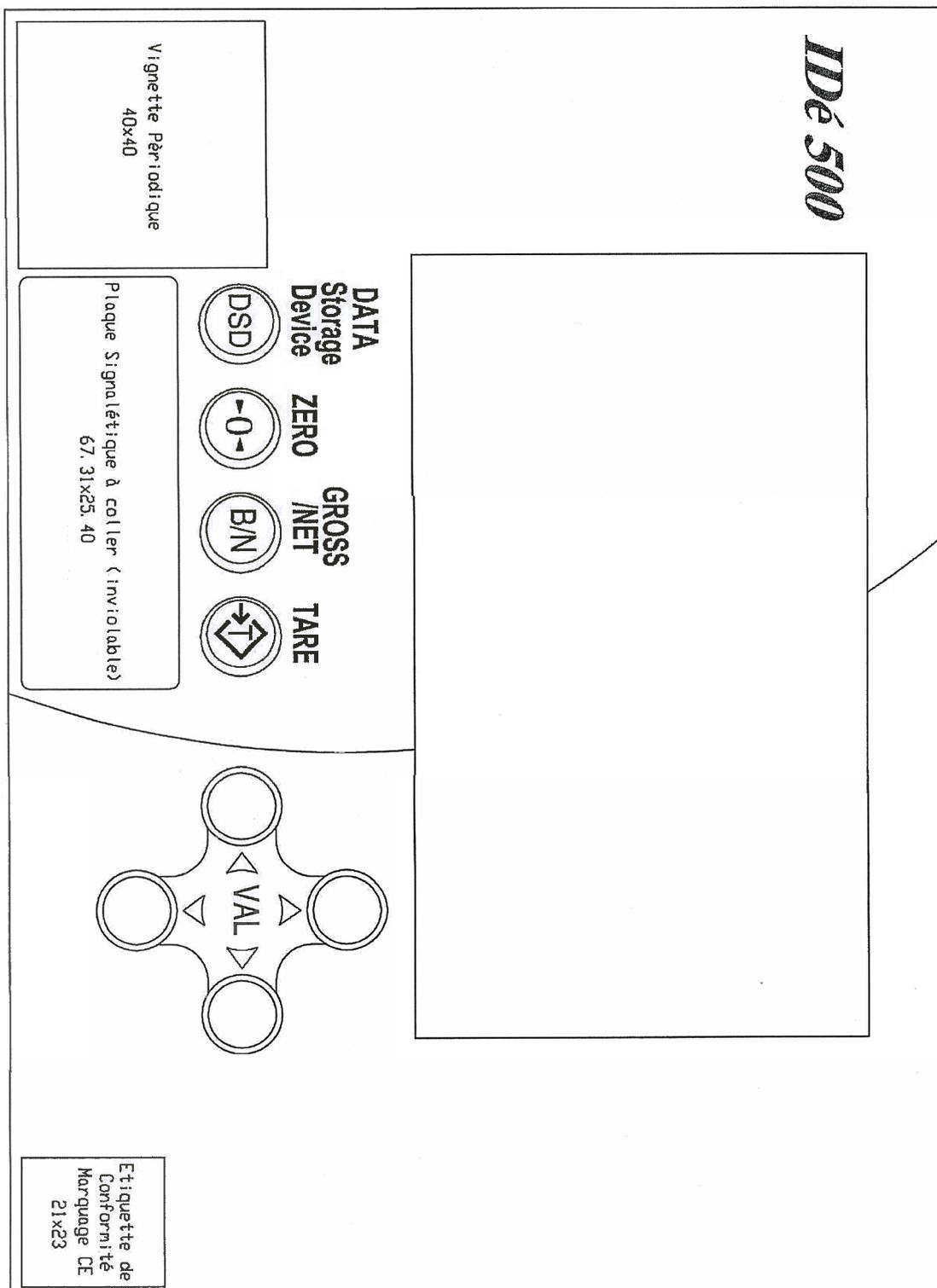
PROFIL IDe 400



SERIGRAPHIE TYPE ID&300 OU TYPE ID&400

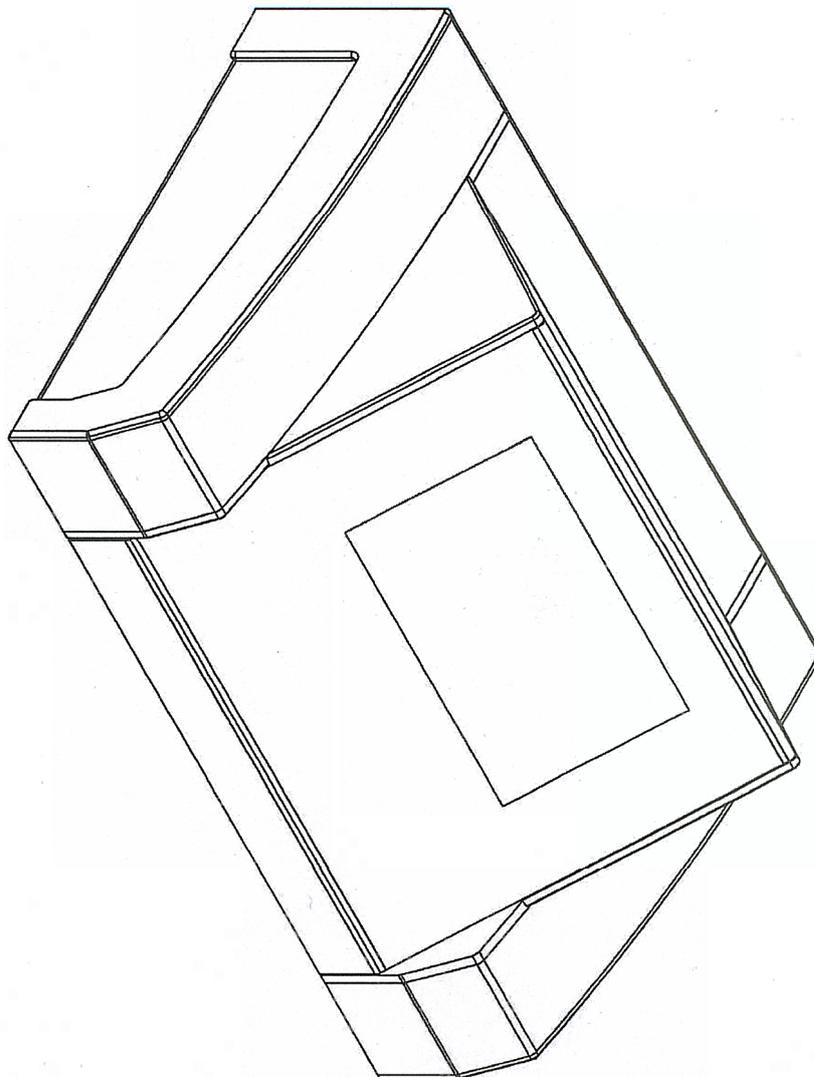
Annexe au certificat d'essai
n° LNE-15649 rév. 2

FACE AVANT IDe 500



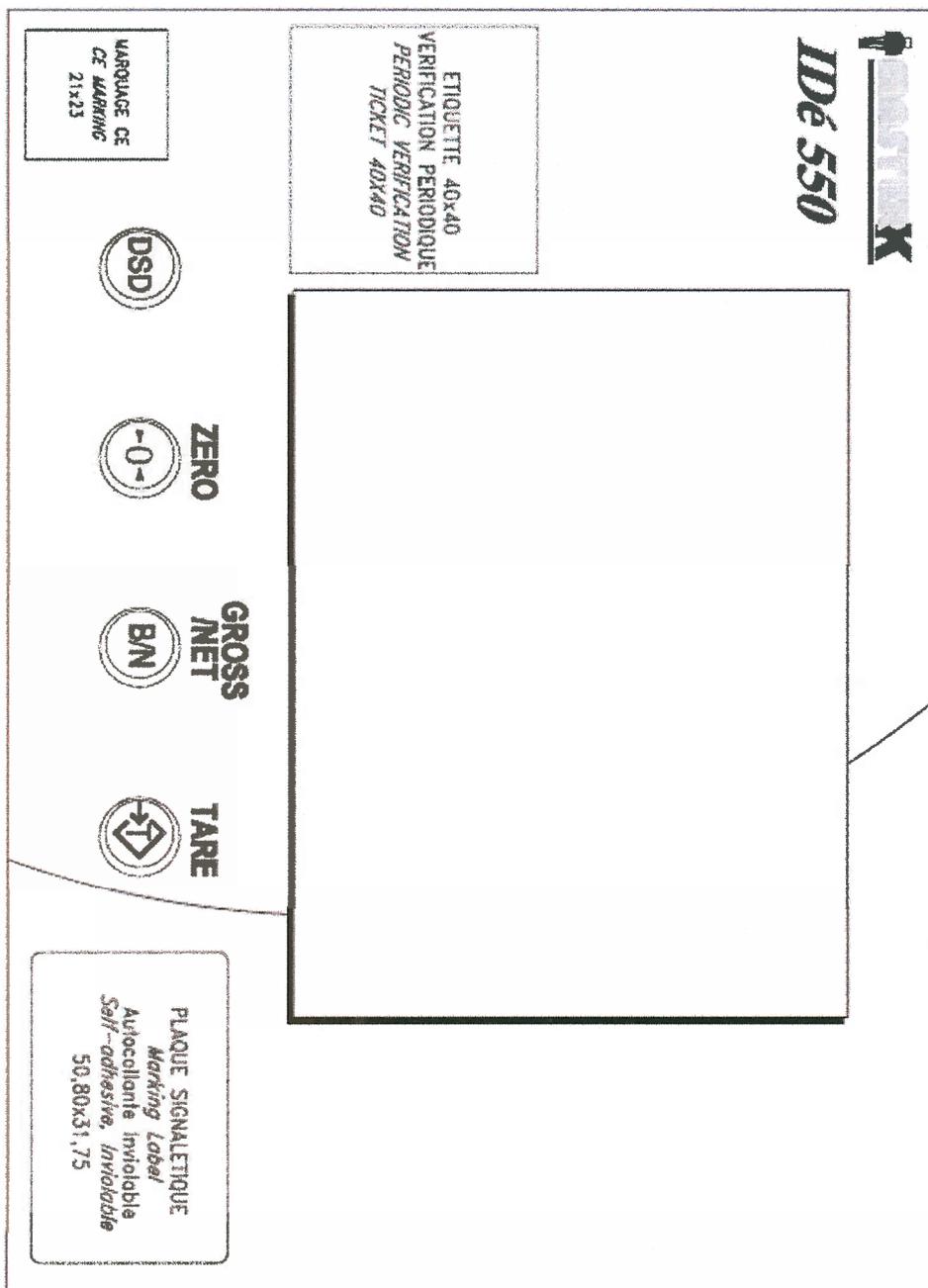
**Annexe au certificat d'essai
n°LNE-15649 rév. 2**

PROFIL IDe 500



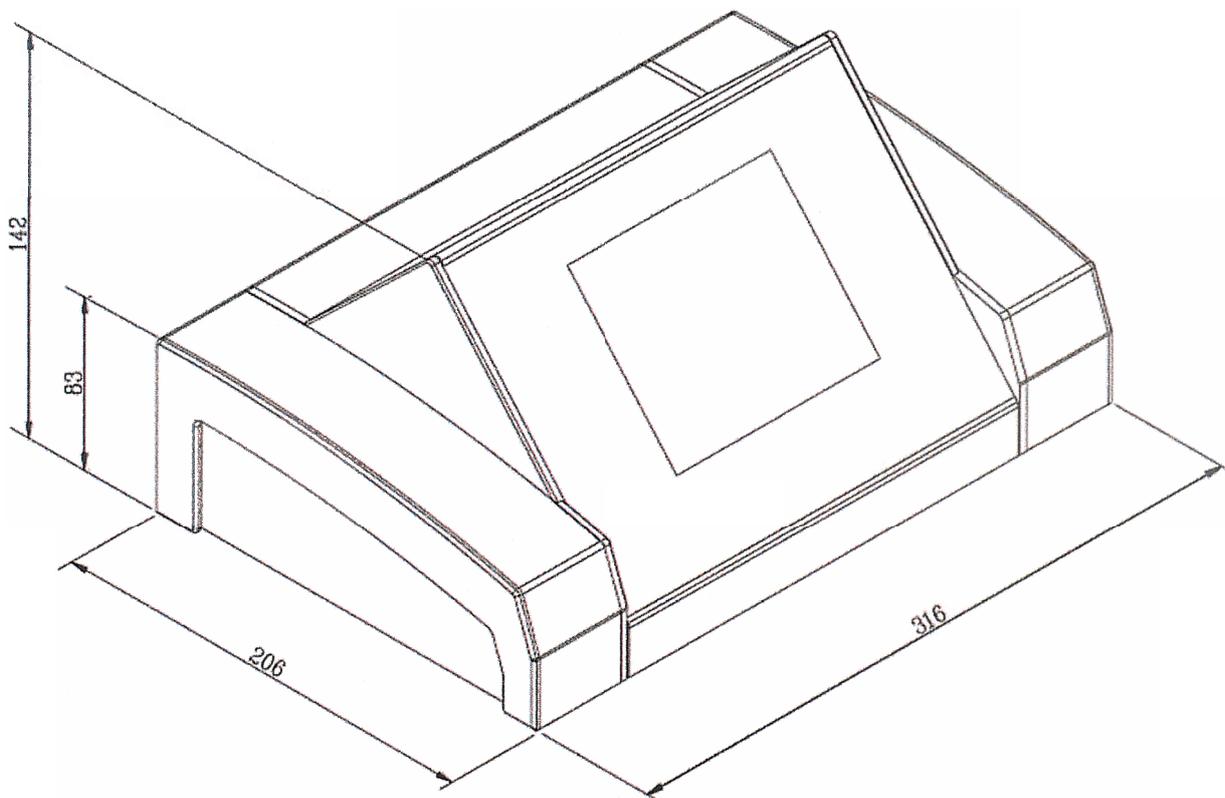
Annexe au certificat d'essai
n° LNE-15649 rév. 2

FACE AVANT IDe 550



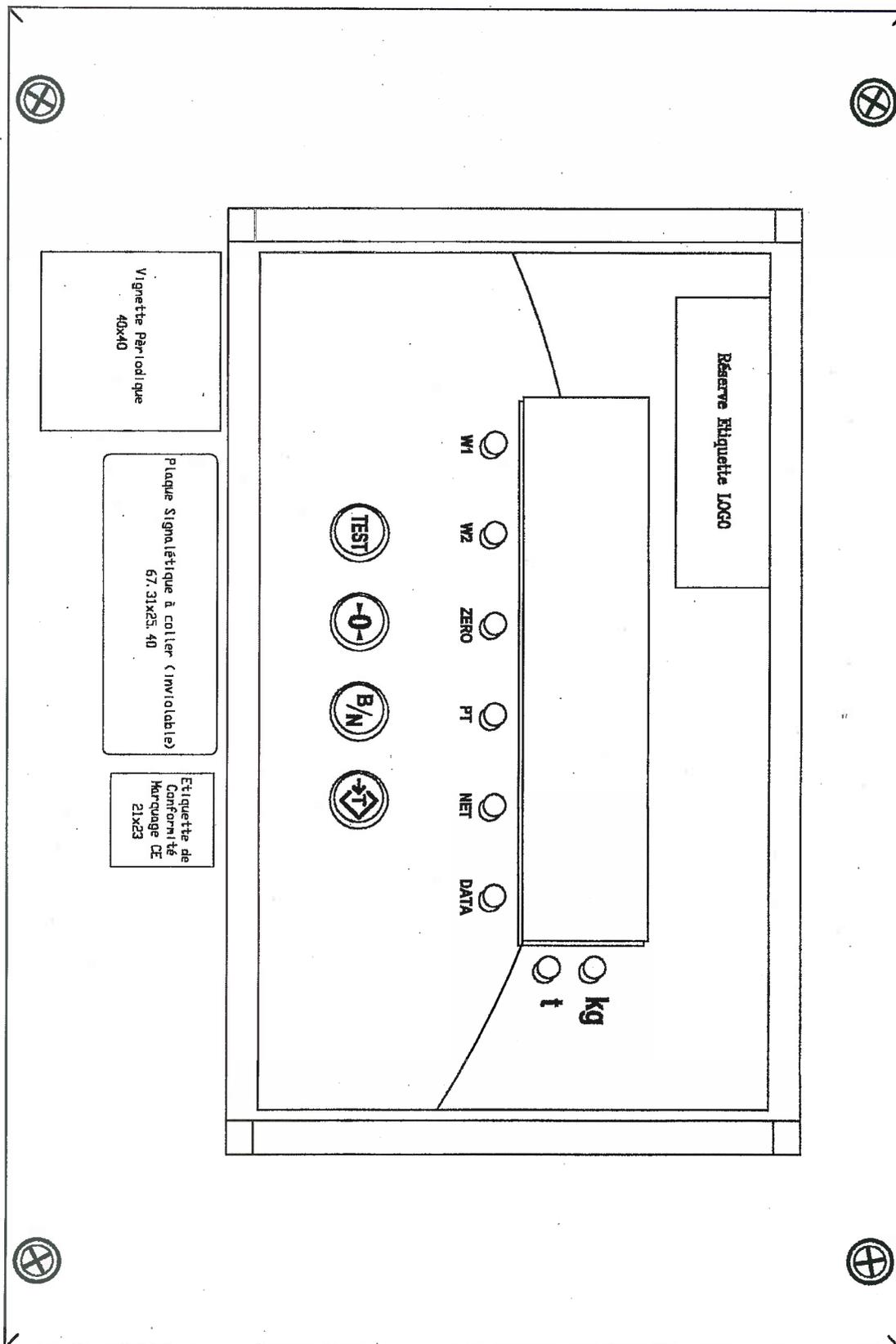
Annexe au certificat d'essai
n° LNE-15649 rév. 2

PROFIL IDE 550



Annexe au certificat d'essai
n° LNE-15649 rév. 2

FACE AVANT ACCORD 100



Annexe au certificat d'essai
n°LNE-15649 rév. 2

FACE AVANT ACCORD 200

